



LA BONNE SURPRISE D'HALLOWEEN

RÉFORME DE RETRAITES RATP
CHAQUE AGENT GAGNE 9 MOIS A 2 ANS

MERCI, QUI...?





Le syndicat **UNSA GROUPE RATP** vous l'avait annoncé et c'est chose faite !

Aujourd'hui jeudi 31 octobre 2024, tous les agents concernés par les carrières mixtes ont reçu un courrier signé de la Caisse CRP et la RATP pour leur informer du bénéfice de la mesure dérogatoire de la date d'ouverture des droits (DOD).

un gain de 9 mois à 2 ans pour la plupart des agents



Exemple concret pour un agent qui vient de recevoir son courrier :

- Avant l'intervention **UNSA GROUPE RATP**, date d'ouverture des droits en application de la réforme de 2023  **01 / 11 / 2031**
- Après l'intervention **UNSA GROUPE RATP**, date d'ouverture des droits avec la mise en œuvre de la dérogation  **01 / 02 / 2031**

LE SYNDICAT DES SOLUTIONS GAGNANTES

www.unsa-grouperatp.fr

UNSA GROUPE RATP
21 rue Jules ferry – 93170 BAGNOLET
BAVH - BAGNOLET